

ANNEXE 1. MISE À JOUR DES FICHES THÉMATIQUES STRATÉGIQUES INTEGRANT LA LISTE DES PROJETS NOTIFIÉS EN 2024 NON-INSCRITS

Architecture des fiches stratégiques intégrant la liste des projets

Axe 1 : Seine et corridor Paris-Le Havre	
Sous-thèmes de l'axe	Aménagement et projets urbains, économiques et portuaires Tourisme et loisirs de pleine nature
Thématiques des projets	Aménagement et projets urbains Développement économique Sport, culture, patrimoine, tourisme Transports et mobilités
Axe 2 : Préparer le territoire à l'arrivée d'EOLE	
Sous-thèmes de l'axe	Pôles d'échanges multimodaux Quartiers de gare Parcs-relais en ouvrage
Thématiques des projets	Transports et mobilités Aménagement et projets urbains Environnement et développement durable Services publics Développement économique
Axe 3 : Développement économique du territoire, accueillir les entreprises	
Sous-thèmes de l'axe	Pôles d'activités économiques et valorisation des friches industrielles et commerciales Tiers-lieux et coworking
Thématiques des projets	Aménagement et projets urbains Développement économique Services publics Numérique
Axe 4 : Transition écologique et ruralités du territoire	
Sous-thèmes de l'axe	Sobriété, performance énergétique, et production d'énergies renouvelables et de récupération Mobilités actives Biodiversité Economie circulaire Agriculture eau et air Préservation des ressources et prévention du bruit

Thématiques des projets	Environnement et développement durable
Axe 5 : Cohésion territoriale	
Sous-thèmes de l'axe	Nouveau programme national de renouvellement urbain Opérations de revitalisation du territoire / Actions cœur de ville Petites villes de demain Territoire d'industrie
Thématiques des projets	Aménagement et projets urbains Développement économique Environnement et développement durable Services publics Transports et mobilités
Axe 6 : Projets d'intérêt local	
Sous-thèmes de l'axe	Offre de service à destination des habitants
Thématiques des projets	Sport, culture, patrimoine, tourisme Services publics Développement économique Numérique
Axe 7 : Projets d'intérêt local	
Sous-thèmes de l'axe	Assainissement et eau potable, traitement de déchets et voirie
Thématiques des projets	Assainissement et eau potable Traitement de déchets Voirie

Axe 1 : Seine et corridor Paris-Le Havre

Aménagement et projets urbains, économiques et portuaires

Axe stratégique du mandat	Seine et corridor Paris-Le Havre
Sous-thème de l'axe	Aménagement et projets urbains, économiques et portuaires
Thématiques des projets	Aménagement et projets urbains Développement économique
Enjeux stratégiques du projet de mandat	En s'inscrivant pleinement dans la démarche de redynamisation de la vallée de la Seine aval, la Communauté urbaine souhaite faire de l'axe Seine un des leviers majeurs de son développement. L'axe Seine s'appréhende à la fois en termes de développement économique, de tourisme, loisirs et qualité de vie, de mobilités, de risques d'inondation (compétence GEMAPI), comme une ressource sur laquelle capitaliser et un facteur d'identité territoriale par le paysage. Les acteurs de la vallée de la Seine se fédèrent depuis 2009 pour porter un projet fort du Grand Paris à la mer : l'ouverture du canal Seine Nord Europe en 2027, la création du Port Seine Métropole Ouest (PSMO), les projets de ports à Limay et à Triel-sur-Seine.
Axe du PCAET	
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Les objectifs opérationnels/ Types de projets	- Aménagement des pôles économiques dont les friches économiques et commerciales - Soutien au développement des zones portuaires - Projets urbains - Projet d'urbanisme transitoire (valorisation des sites en amont du projet d'aménagement pour éviter l'installation de friches urbaines, par exemple : création de tiers-lieux...)
Nombre de projets identifiés	8
Projets matures 2021- 2022	Projets communautaires : - Etudes sur la stratégie de développement et d'aménagement des pôles économiques Mantes-Buchelay / Limay-Porcheville / Les Mureaux (CPIER) - Projet centre-ville Conflans-Sainte-Honorine

	- Extension du port Seine Métropole Ouest : participation au programme des équipements et création d'une aire de retournement
Projets 2023-2026	Projets communautaires : - Projet urbain de requalification du quartier Grosse Pierre et Eternit à Vernouillet Projets communaux : - Projet d'urbanisme transitoire sur le site Dunlopillo : Mantes-la-Jolie Projet autre maître d'ouvrage : - Soutien à l'extension du port de Limay (<i>projet Haropa</i>)
Les financements Etat cibles	Fonds Friches Contrat de projet interrégional Etat-Régions Vallée de la Seine (CPIER)

Axe 1 : Seine et le corridor Paris-Le Havre

Tourisme et loisirs de pleine nature

Axe stratégique du mandat	Seine et le corridor Paris-Le Havre
Sous-thème de l'axe	Tourisme, nature, activités Seine
Thématiques des projets	Sport, culture, patrimoine, tourisme Transports et mobilités
Enjeux stratégiques du projet de mandat	En s'inscrivant pleinement dans la démarche de redynamisation de la vallée de la Seine aval, la Communauté urbaine souhaite faire de l'axe Seine un des leviers majeurs de son développement. L'axe Seine s'appréhende à la fois en termes de développement économique, de tourisme, de loisirs, de qualité de vie, de mobilités, de risques d'inondation (compétence GEMAPI). Elle constitue une ressource sur laquelle la Communauté urbaine peut capitaliser et un facteur d'identité territoriale par le paysage. Les acteurs de la vallée de la Seine se fédèrent depuis 2009 pour porter un projet fort du Grand Paris à la mer : ouverture du canal Seine Nord Europe en 2027, création du Port Seine Métropole Ouest (PSMO), projets de ports à Limay et à Triel-sur-Seine.
Axe du PCAET	Axe 1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique Axe 2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité et respectueuse de l'environnement et de la santé Axe 3 : Développer les énergies renouvelables Axe 4 : Développer une économie durable et inclusive, en mobilisant les acteurs économiques, les collectivités et les citoyens du territoire Axe 5 : Accompagner l'évolution des modes de production et d'alimentation et adapter le territoire aux changements climatiques
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Prendre en compte les enjeux écologiques et énergétiques liés à la Seine (plan de gestion différencié) - Développer les activités et les équipements en bords de Seine (sport nautique) - Développer les projets de valorisation touristique de l'axe Seine - Rénover les ouvrages d'art (ponts)
Nombre de projets identifiés	11
Projets matures 2021- 2022	Projets communautaires :

	- Programme national « Ponts du plan de relance gouvernementale » (en lien avec les communes) - Stade nautique international à Mantes-la-Jolie - La Seine à Vélo (<i>cf. Schéma cyclable communautaire – Axe 4, fiches mobilités actives et durables</i>) Projets communaux : - Bras Mort : Mousseaux-sur-Seine Projets autres maîtres d'ouvrage : - Centre de l'aviron et des sports nautiques : syndicat intercommunal les Mureaux/Meulan/Hardricourt - Rénovation du cercle de la voile de Paris : (cercle de la voile de Paris) Les Mureaux
Avenant 2022	1
Projets notifiés en 2022 (DSIL/DETR)	Projets communaux : - Aménagement des berges de Seine (2ème phase) du square Bézard à la place de l'Aubette/Meulan-en-Yvelines
Projets 2023-2026	Projets communautaires : - Musée le Corbusier à Poissy Projets communaux : - Circuit écotouristique – Ile de Devant : Conflans-Sainte-Honorine - Façade fluviale : Conflans-Sainte-Honorine (<i>cf. étude pour la création d'un pôle touristique et fluvial menée avec la CU – réflexion sur la création d'un office de tourisme flottant</i>) - Maison de l'Oseraie : Les Mureaux - Mise en place d'une navette fluviale : Andrésy - Rénovation des équipements sportifs des îles : Mantes-la-Jolie
Les financements Etat cibles	Contrat de plan interrégional Etat-Régions Vallée de la Seine (CPIER) Contrat de plan Etat-Région (CPER) Agence nationale du sport Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Plan de relance / programme national « Ponts » Appel à projet Mobilités actives / continuités cyclables

Axe 2 : Préparer le territoire à l'arrivée d'EOLE

Pôles d'échanges multimodaux

Axe stratégique du mandat	Préparer le territoire à l'arrivée d'EOLE
Sous-thème de l'axe	Pôles d'échanges multimodaux
Thématiques de projet	Transport et mobilités
Enjeux stratégiques du projet de mandat	En 2024, l'arrivée d'EOLE - ligne la plus interconnectée d'Île-de-France - suivie de celle de la Ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) en 2030, permettront de relier plus efficacement les villes du Havre, de Rouen et d'Évreux aux différents pôles d'emplois de GPS&O (et inversement) ainsi qu'au reste des pôles multimodaux franciliens. Cette nouvelle offre de mobilité accroîtra significativement le nombre d'emplois accessibles depuis les neuf pôles-gares EOLE de GPS&O (Mantes-la-Jolie, Mantes-Station, Épône-Mézières, Aubergenville-Élisabethville, Les Mureaux, Les Clarières de Verneuil, Vernouillet-Verneuil, Villennes-sur-Seine, Poissy) et améliorera, dans le même temps, le trajet des actifs travaillant à l'extérieur de GPS&O. Sur les pôles gares des communes les plus peuplées du territoire comme à Mantes-la-Jolie, aux Mureaux et à Poissy, les opérations d'aménagement des pôles d'échanges multimodaux (PEM) et les projets urbains de quartiers de gare correspondent à des périmètres d'intérêt communautaire (PIC). L'attractivité du territoire GPS&O se verra renforcée et s'accompagnera d'un renouveau du développement résidentiel, économique et touristique.
Axe du PCAET	Axe 2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Prendre en compte des enjeux écologiques et énergétiques (optimisation de l'éclairage public, gestion des eaux pluviales à la parcelle...) - Réaménager les espaces publics et végétalisation (îlot de fraîcheur...) - Développer et réhabiliter les réseaux en lien avec les travaux d'espaces publics - Favoriser les mobilités durables : continuités des pistes cyclables entre les pôles d'échanges multimodaux et les pôles structurants des communes (centre-ville, ZAE, écoles, etc.) - Favoriser les transports en commun

	- Réhabiliter et labelliser les parcs relais en ouvrage - Installer les équipements dédiés à l'intermodalité - Développer les stationnements vélos sécurisés
Nombre de projets identifiés	9 PEM / 12 projets
Projets matures 2021- 2022	Projets communautaires : - PEM les Clairières de Verneuil - PEM Vernouillet-Verneuil - PEM Villennes-sur-Seine - PEM Aubergenville - PEM Mantes-la-Jolie (études) - PEM de Poissy (études) - PEM Mantes-Station - PEM Epône-Mézières
Projets 2023-2026	Projets communautaires : - PEM des Mureaux - PEM Mantes-la-Jolie (AVP, travaux) - PEM Poissy (AVP, travaux) Projet autre maîtrise d'ouvrage : - PEM Mantes-la-Jolie : passerelle SNCF
Les financements Etat cibles	Contrat de projet Etat-Région (CPER) Fonds friches

Axe 2 : Préparer le territoire à l'arrivée d'EOLE

Quartiers de gare

Axe stratégique du mandat	Préparer le territoire à l'arrivée d'EOLE
Sous-thème de l'axe	Quartiers de gare
Thématiques des projets	Aménagements et projets urbains Environnement et développement durable Développement économique Services publics Transports et mobilités
Enjeux stratégiques du projet de mandat	Sur les pôles gares des communes les plus peuplées du territoire comme à Mantes-la-Jolie, aux Mureaux et à Poissy, les opérations d'aménagement des pôles d'échanges multimodaux (PEM) et les projets urbains de quartiers de gare correspondent à des périmètres d'intérêt communautaire (PIC). Les quartiers de gare, en général proches des centres-villes historiques, ont souvent souffert d'un déficit d'image et d'une faible attractivité. L'arrivée d'EOLE prévue en 2024 renforcera l'accessibilité au pôle d'emploi de Paris-La Défense et l'attractivité du territoire (+50% d'entrants prévus sur la gare à horizon 2025). C'est l'opportunité pour GPSEO de mettre en œuvre des projets d'aménagement tirant partie de cette dynamique dans l'objectif d'assurer l'accès aux pôles d'échanges à un maximum d'habitants, de densifier aux abords des nœuds de mobilités afin de limiter l'étalement urbain et le mitage des campagnes, de contribuer à la réalisation des objectifs de construction de logements et de mixité du plan d'aménagement de développement durable (PADD) et du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF). L'ensemble des projets intègre une dimension environnementale, avec l'ambition d'obtenir des labels comme le label Ecoquartier. Ils favorisent le retour de nature en ville, la mixité fonctionnelle et intergénérationnelle, et le développement des mobilités durables.
Axe du PCAET	Axe 1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique Axe 2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé Axe 3 : Développer les énergies renouvelables

	Axe 4 : Développer une économie durable et inclusive, en mobilisant les acteurs économiques, les collectivités et les citoyens du territoire Axe 5 : Accompagner l'évolution des modes de production agricole et d'alimentation, et adapter le territoire aux changements climatiques
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Intégrer le quartier dans son environnement proche et son territoire - Prendre en compte les enjeux de la transition écologique et énergétique (label écoquartier, production d'énergies renouvelables) - Favoriser la préservation de la biodiversité et son développement en ville : trames vertes, porosité végétale y compris espaces publics, choix des essences locales - Aménager les espaces publics : végétalisation, désimperméabilisation, rétention hydraulique en surface - Développer une offre de logement diversifiée et adaptée - Renforcer la qualité des logements en termes d'habitabilité (résilience, taille minimale, espaces extérieurs), d'orientation (appartement traversant), de qualité de la lumière et ventilation, de prise en compte de la santé - Connecter le quartier aux transports et aux multimodalités - Favoriser la mixité fonctionnelle et générationnelle (emplois, équipements, services publics...) - Valoriser les friches urbaines par le recyclage foncier - Appliquer les critères ERC dans la phase de conception des projets
Nombre de projets identifiés	6
Projets matures 2021- 2022	Projets communautaires : - Quartier de gare d'Epône-Mézières : traitement des friches Turbo Meca et SNCF - Quartier de gare d'Epône-Mézières : aménagement du quartier, espaces publics, création de 700 logements, d'un gymnase (projet déposé par la commune de Mézières sur Seine) et de 7 classes supplémentaires au

	sein de l'école intercommunale (projet déposé par la commune d'Epône) - Quartier de gare de Mantes-Station intégrant le projet de Pôle d'excellence de la facture instrumentale (<i>Cf. Axe 5, fiche « territoire d'industrie »</i>)
Projets 2023-2026	Projet communautaire : - Quartier de gare de Mantes-la-Jolie
Les financements Etat cibles	Fonds friches Programme d'investissement d'avenir PIA 4 : « démonstrateurs de la ville durable : habiter la France de demain ».

Axe 2 : Préparer le territoire à l'arrivée d'EOLE

Parcs relais en ouvrage

Axe stratégique du mandat	Préparer le territoire à l'arrivée d'EOLE
Sous-thème de l'axe	Parcs relais en ouvrage
Thématiques des projets	Transports et mobilités Environnement et développement durable
Enjeux stratégiques du projet de mandat	La Communauté urbaine a fait le choix de traiter la question des parcs relais en ouvrage dans le cadre d'une délégation de service public en cours de lancement. Elle concerne 12 parkings dont 9 parkings sont situés sur les gares Eole : - Aubergenville (gare Aubergenville Elisabeth ville) - Les Mureaux (gare) - Mantes-la-Jolie (gare nord -Mantes-la-Jolie) - Mantes-la-Ville (gare Sud - MLV Jaouen) - Poissy (gare Poissy Nord - PIR) - Poissy (Les Lys) - Verneuil-sur-Seine (parking du Lac-option rénovation Eole) - Villennes-sur-Seine (parking Gare) - Epône (Epône-Mézières Gare) Ils sont tous labellisés par Ile-de-France Mobilités.
Axe du PCAET	Axe 2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé Axe 3 : Développer les énergies renouvelables
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Rénovation, renouvellement et exploitation des parcs relais en ouvrage - Construction d'un parking à Epône-Mézières - Extension de parking existant (gare Sud - MLV Jaouen) - Pose de bornes de recharge électrique - Stationnements vélo sécurisés
Nombre de projets identifiés	9 parcs relais en ouvrage
Projets matures 2021- 2022	Projet communautaire : - DSP sur 9 gares EOLE
Projets 2023-2026	
Les financements Etat cibles	

Axe 3 : Développement économique du territoire, accueillir des entreprises

Pôles d'activités économiques et valorisation des friches industrielles et commerciales

Axe stratégique du mandat	Développement économique du territoire, accueillir les entreprises
Sous-thème de l'axe	Pôles d'activités économiques et valorisation des friches industrielles et commerciales
Thématiques des projets	Aménagement et projets urbains Développement économique
Enjeux stratégiques du projet de mandat	La Communauté urbaine ambitionne de créer de la richesse pour le territoire et de maintenir les emplois locaux peu délocalisables. La priorité est de consolider l'ancrage local des entreprises déjà présentes sur le territoire et de les accompagner dans leur développement et/ou repositionnement. De façon complémentaire, l'ambition est d'accroître la visibilité et l'attractivité du territoire, et ainsi créer une dynamique vertueuse avec le tissu économique local. Caractérisée conjointement par une histoire et une spécialisation industrielle (20 % des emplois) et un mouvement de désindustrialisation (perte de 7000 emplois en 10 ans), GPS&O dispose d'atouts en matière d'implantation économique (prix du foncier, accessibilité et forte demande d'activités industrielles et logistiques). En effet, pour répondre aux demandes d'implantation, la Communauté urbaine met en place une stratégie offensive d'aménagement économique autour de trois grands axes : - La densification du foncier économique par la commercialisation des parcelles existantes, - L'extension et une spécialisation des sept grands parcs d'activités économiques (PAE) - La requalification des PAE et des friches industrielles existantes De plus, la Communauté urbaine soutient le tissu économique local composé à 96 % de très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés (sur 26 000 établissements), grâce au « Parcours de l'entrepreneur » (lieux d'accueil des créateurs et des entrepreneurs, services et conseil auprès des entreprises).

	Enfin, GPS&O joue un rôle d'interface entre les opérateurs locaux et les entreprises et intervient également dans l'animation du tissu économique local en lien avec les réseaux et les clubs d'entreprises. En complémentarité des lieux d'accueil pour les acteurs économiques, d'autres espaces, tels que les tiers-lieux, peuvent être proposés par la Communauté urbaine, dans une logique d'offre de services à la population, aux navetteurs et aux entreprises. La Communauté urbaine peut ainsi jouer un rôle de levier vis-à-vis des communes dans leur politique de service public aux habitants. Enfin, GPS&O souhaite favoriser la transition des entreprises vers un nouveau modèle économique plus respectueux de l'environnement et plus durable.
Axe du PCAET	Axe 4 : Développer une économie durable et inclusive, en mobilisant les acteurs économiques, les collectivités et les citoyens du territoire Axe 5 : Accompagner l'évolution des modes de production et d'alimentation et adapter le territoire aux changements climatiques
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Conforter le dynamisme économique - Développer une offre foncière et immobilière - Permettre aux entreprises de s'implanter et de se regrouper - Répondre aux besoins des entreprises et des filières - Densifier le foncier économique existant et les friches industrielles et commerciales - Améliorer la qualité des espaces publics - Proposer des services adaptés aux besoins des entreprises - Accompagner les démarches d'économie circulaire et d'écologie industrielle territoriale - Prise en compte des atouts environnementaux des entreprises candidates à l'implantation - Application de la séquence ERC - Compacité de l'aménagement - Conformité au PLUI (zone d'activités)
Nombre de projets identifiés	7
Projets matures 2021	Projets communautaires : - Extension du parc d'activités économiques de Flins-Aubergenville - Extension du parc d'activités économiques de Bures Morainvilliers

	- Extension du parc d'activités économiques des Hauts Reposoirs à Limay - Extension de la voie Pierre Bérégovoy aux Mureaux - Etudes sur la stratégie de développement et d'aménagement des pôles économiques Mantes-Buchelay / Limay-Porcheville / Les Mureaux (CPIER) (<i>Cf. Axe 2, fiche aménagement et projets urbains économiques et portuaires.</i>) - Friche économique Fradin – Bonaldi : Les Mureaux - Friche économique Profil – réalisation de voirie : Les Mureaux - Projet 40 sous : traitement des friches commerciales Etanco et Damman à Orgeval
Projets 2023-2026	Projets communautaires : - Friches économiques et commerciales Eternit et Matrax à Vernouillet (<i>Cf. Axe 2, fiche Aménagement et projets urbains, économiques et portuaires</i>)
Les financements Etat cibles	Fonds friches Contrat de plan interrégional Etat-Régions Vallée de la Seine ADEME / Programme d'accompagnement des TPE-PME dans la transition écologique

Axe 3 : Développement économique du territoire, accueillir des entreprises

Tiers-lieux et coworking

Axe stratégique du mandat	Développement économique du territoire, accueillir les entreprises
Sous-thème	Tiers-lieux et coworking
Thématiques CRTE	Développement économique Services publics Numérique
Enjeux stratégiques / projet de mandat	La Communauté urbaine ambitionne de créer de la richesse pour le territoire et de maintenir les emplois locaux peu délocalisables. La priorité est de consolider l'ancrage local des entreprises déjà présentes sur le territoire et de les accompagner dans leur développement et/ou repositionnement. De façon complémentaire, l'ambition est d'accroître la visibilité et l'attractivité du territoire, et ainsi créer une dynamique vertueuse avec le tissu économique local. Caractérisée conjointement par une histoire et une spécialisation industrielle (20 % des emplois) et un mouvement de désindustrialisation (perte de 7000 emplois en 10 ans), GPS&O dispose d'atouts en matière d'implantation économique (prix du foncier, accessibilité et forte demande d'activités industrielles et logistiques). En effet, pour répondre aux demandes d'implantation, la Communauté urbaine met en place une stratégie offensive d'aménagement économique autour de trois grands axes : - La densification du foncier économique par la commercialisation des parcelles existantes - L'extension et une spécialisation des sept grands parcs d'activités économiques (PAE) - La requalification des PAE et des friches industrielles existantes De plus, la Communauté urbaine soutient le tissu économique local composé à 96 % de très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés (sur 26 000 établissements), grâce au « Parcours de l'entrepreneur » (lieux d'accueil des créateurs et des entrepreneurs, services et conseil auprès des entreprises). Enfin, GPS&O joue un rôle d'interface entre les opérateurs locaux et les entreprises et intervient

	également dans l'animation du tissu économique local en lien avec les réseaux et les clubs d'entreprises. En complémentarité des lieux d'accueil pour les acteurs économiques, d'autres espaces, tels que les tiers-lieux, peuvent être proposés par la Communauté urbaine, dans une logique d'offre de services à la population, aux navetteurs et aux entreprises. La Communauté urbaine peut ainsi jouer un rôle de levier vis-à-vis des communes dans leur politique de service public aux habitants. Enfin, GPS&O souhaite favoriser la transition des entreprises vers un nouveau modèle économique plus respectueux de l'environnement et plus durable.
Axe du PCAET	Axe 2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité du territoire et respectueuse de l'environnement et de la santé
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Les objectifs opérationnels/ Types de projets	- Répondre aux besoins en termes de services des travailleurs indépendants - Favoriser les échanges et les collaborations entre entreprises - Proposer un espace de travail adapté aux télétravailleurs
Nombre de projets identifiés	2
Projets matures 2021- 2022	Projet communal : - Création d'un tiers-lieu : Morainvilliers
Projets 2023-2026	Projets communautaires : - Poursuite des projets de tiers-lieux par la Communauté urbaine (centre-ville, espaces de coworking, quartier de gare, projets communes rurales.)
Les financements Etat cibles	

Axe 4 : Transition écologique et ruralités du territoire

Sobriété, performance énergétique et production d'énergies renouvelables et de récupération

Axe stratégique du mandat	Transition écologique et ruralités du territoire
Sous-thème de l'axe	Sobriété, performance énergétique et production d'énergies renouvelables et de récupération
Thématiques des projets	Environnement et Développement durable
Enjeux stratégiques du projet de mandat	La lutte contre le réchauffement climatique implique des changements dans les modes de vie et dans les modes de gouverner. La Communauté urbaine fait de cet enjeu une opportunité territoriale autour du renforcement de la biodiversité, de la transition énergétique, de la réduction des nuisances (qualité de l'air, bruit en premier lieu) et des résiliences économiques, alimentaires, énergétiques, écologiques et sociales du territoire. Plusieurs leviers sont d'ores et déjà activés : - Le renforcement de la biodiversité et la préservation des grands paysages - L'animation de la transition énergétique avec la mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) - La réduction des nuisances et des pollutions, - L'application de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) - L'expérimentation d'une démarche d'économie circulaire et collaborative et plus particulièrement d'écologie industrielle et territoriale en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Versailles Yvelines
Axe du PCAET	Axe 1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique Axe 3 : Développer les énergies renouvelables sur le territoire Axe 4 : Développer une économie durable et inclusive en mobilisant les acteurs économiques, les collectivités et les citoyens du territoire.
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Rénovation thermique des bâtiments et équipements

	- Stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire et mise en place d'énergies renouvelables - Réseau de chaleur - Modernisation de l'éclairage public
Nombre de projets identifiés	45
Projets matures 2021- 2022	Projets communautaires : - Guichet unique de la transition énergétique - Mise en place du schéma directeur multi-énergie - Modernisation de l'éclairage public (marché global de performance énergétique) - Remise à niveau des chaudières, ventilation et climatisation des piscines et bâtiments communautaires (marché global de performance énergétique) - Rénovation du théâtre de la Nacelle à Aubergenville - Rénovation thermique des bâtiments communautaires Projets communaux : - Programme de rénovation énergétique des écoles : Mantes-la-Jolie - Rénovation thermique école communale, agence postale, salle des fêtes : Breuil-en-Vexin - Club Peggy – pompes à chaleur : Poissy - Extension de l'école Fournier : Poissy - Gymnase – complexe sportif Firmin Riffaut : Magnanville - Halle des sports – rénovation énergétique : Poissy - Installation d'un équipement de production aérovoltaique et rénovation thermique groupe scolaire Phase 1 : Evécquemont - Nouveau système de chauffage école les Tilleuls : Mézières-sur-Seine - Pompe à chaleur : Goussonville - Réfection des terrains de football : Issou - Réhabilitation et extension de la mairie : Orgeval - Réhabilitation thermique de l'école Brossolette : Les Mureaux - Rénovation de la mairie : les Alluets-le-Roi - Rénovation de la maison communale : Les Alluets-le-Roi - Rénovation du Centre technique municipal en vue de sa mutualisation : Épône - Rénovation énergétique de l'école des Cytises : Magnanville - Rénovation thermique de l'hôtel de ville : Chanteloup-les-Vignes

	- Rénovation thermique du complexe sportif Bretagne : Carrières-sous-Poissy - Rénovation thermique école Côtes-Reverses : Conflans-Sainte-Honorine - Rénovation thermique école Pierre et Marie Curie : Porcheville - Travaux de rénovation des systèmes de chauffage et de la toiture du Centre de Loisirs "Les Petits Princes" : Andrésy - Changement chaudière école : Montalet-le-Bois Projets autres maîtres d'ouvrage : - Centrale photovoltaïque initiées par plusieurs entreprises sur leurs sites industriels respectifs Ariane Groupe les Mureaux / PSA- Poissy /Suez Eau-Epône/ Sequens – Porcheville (Cf. Axe 5 fiche « territoire d'industrie ») - Centrale photovoltaïque au sol projet Urba Solar à Triel-sur-Seine
Avenant 2022	9
Projets notifiés en 2022 (DSIL/DETR)	Projets communaux : - Travaux d'étanchéité des 6 toitures terrasses de l'hôtel de ville avec mise en place d'une isolation thermique/ LIMAY - Rénovation thermique de l'école maternelle Le Petit Prince/ Mézières-sur-Seine - Réfection des toitures du groupe scolaire Saint Exupéry/ Andresy - Réfection complète de la toiture de la mairie avec isolation du plancher du comble non aménagé/ Medan - Isolation thermique sous toiture de l'espace socio-culturel/ Auffreville-brasseuil - Amélioration de la performance énergétique et du confort thermique et visuel du centre de loisirs Le Tilleul/ Bouafle - Remplacement des chaudières de l'hôtel de ville et du groupe scolaire Jules Ferry/ Ecquevilly - Remplacement des fenêtres du bâtiment de la Martinière/ Vaux-sur-Seine - Réfection complète de la couverture du gymnase La Garenne/ Verneuil-sur-Seine
Avenant 2023	27
Projets notifiés en 2023 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	Projets communaux : - Rénovation de l'éclairage du parc du Château du Vivier ; Aubergenville.

	- Amélioration performance énergétique de la salle communale ; Auffreville-Brasseuil. - Rénovation des vestiaires du stade Montcharmout (Fonds Vert) ; Bouafle. - Rénovation énergétique du stade Pierre Montcharmout et du bâtiment des services techniques (DETR) ; Bouafle. - Modernisation des installations de chauffage et pose d'éclairages LED ; Carrière-sous-Poissy. - Eclairage public parcs Champeau et Ouche ; Chanteloup-les-Vignes. - Remplacement de l'éclairage du gymnase et du terrain de football au complexe sportif Les Motelles ; Ecquevilly. - Réhabilitation thermique du bâtiment dénommé « ancien CCAS » ; Epône. - Rénovation énergétique des 3 bâtiments du groupe scolaire les apprentis bouillons ; Evicquemont. - Réfection de la toiture et du clocher de l'église ; Flacourt. - Réhabilitation et rénovation thermique du bâtiment qui accueillera certains services municipaux et une Maison France Services ; Limay. - Réalisation d'un schéma directeur immobilier et Energétique (SDIE) pour 66 bâtiments communaux ; Limay. - Audits énergétiques de 30 bâtiments communaux, Mantes-la-Ville. - Remplacement des ouvrants de salle Maeterlinck ; Médan. - Réfection complète de la toiture de la mairie avec isolation du plancher du comble non aménagé ; Médan. - Rénovation énergétique des bâtiments scolaires ; Mézières-sur-Seine. - Réhabilitation énergétique des locaux périscolaires et sportifs de l'école la Villeneuve ; Mézières-sur-Seine. - Rénovation globale de l'espace loisirs de la commune (salle des loisirs) ; Morainvilliers.
--	---

	- Réhabilitation du patrimoine bâti du parc de la Brunetterie – rénovation du commun Est ; Orgeval - Remplacement des menuiseries extérieures de l'école primaire Les Tournesols ; Soindres. - Installation d'une pompe à chaleur à la mairie ; Soindres. - Remplacement des fenêtres et volets de l'école primaire ; Soindres. - Développement économique et touristique avec l'installation de l'éclairage du court de tennis n°3 ; Vaux-sur-Seine. - Rénovation énergétique de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques à l'espace culturel Béjart ; Verneuil-sur-Seine. - Création d'un restaurant scolaire basse consommation et handi-accessible : Vernouillet. Projets communautaires : - Rénovation énergétique et technique du théâtre de La Nacelle à Aubergenville Projets autres : - Remplacement de luminaires ; SIVOS des 3M.
Avenant 2024	11
Projets notifiés en 2024 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	Projets communaux - Rénovation thermique et énergétique des logements communaux, de l'atelier communal, de l'école et de la bibliothèque ; Arnouville-les-Mantes - Remplacement des systèmes d'éclairage de trois équipements sportifs ; Aubergenville - Fournitures et pose de destratificateurs et d'un récupérateur d'eau à la salle des fêtes ; Boinville-en-Mantois - Rénovation énergétique du centre technique municipal ; Bouafle - Remplacement du chauffage électrique par des pompes à chaleur air/air à la salle polyvalente ; Breuil-Bois-Robert - Aménagement d'une pompe à chaleur dans les locaux associatifs le Colombier ; Ecquevilly

	- Installation de baies vitrées avec ouvrants PMR école Ferdinand Buisson ; Limay - Développement des énergies renouvelables au centre technique municipal ; Mantes-la-Jolie - Déploiements de LEDS au sein des bâtiments de la ville ; Poissy - Isolation thermique extérieure et ravalement des façades de la mairie ; Soindres - Rénovation thermique du complexe sportif Maurice Solleret ; Triel-sur-Seine Projets communautaires Projets autres
--	---

Axe 4 : Transition écologique et ruralités du territoire

Mobilités actives et durables

Axe stratégique du mandat	Transition écologique et ruralités du territoire
Sous-thème de l'axe	Mobilités actives et durables
Thématiques des projets	Transport en commun et mobilités Environnement et développement durable
Enjeux stratégiques du projet de mandat	La lutte contre le réchauffement climatique implique des changements dans les modes de vie et dans les modes de gouverner. La Communauté urbaine fait de cet enjeu une opportunité territoriale autour du renforcement de la biodiversité, de la transition énergétique, de la réduction des nuisances (qualité de l'air, bruit en premier lieu) et des résiliences économiques, alimentaires, énergétiques, écologiques et sociales du territoire. Plusieurs leviers sont d'ores et déjà activés : - Le renforcement de la biodiversité et la préservation des grands paysages - L'animation de la transition énergétique avec la mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) - La réduction des nuisances et des pollutions, - L'application de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) - L'expérimentation d'une démarche d'économie circulaire et collaborative et plus particulièrement d'écologie industrielle et territoriale en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Versailles Yvelines
Axe du PCAET	Axe 2 : Développer les mobilités adaptées à la diversité de l'espace et respectueuses de l'environnement et de la santé
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Favoriser les déplacements des modes actifs - Stimuler la sobriété des déplacements - Développer les transports en communs et l'intermodalité, et favoriser leur accessibilité - Développer le covoiturage
Nombre de projets identifiés	12
Projets matures 2021	Projets communautaires : - Passerelles Carrières-sous-Poissy / Poissy - Passerelles Mantes-Limay - Mise en accessibilité des quais de bus

	- Mise en œuvre du schéma cyclable communautaire (aménagement piste cyclable et stationnement vélo sécurisé) - Stationnement vélo sécurisé - Dévoisement des réseaux préalablement à l'arrivée du Tram 13 entre Poissy et Achères - Schéma directeur des stations GNV/BioGNV (intégré au schéma directeur multi-énergie) Projets communaux : - Achat de véhicules électriques : Oinville-sur-Montcient / Brueil-en-Vexin - Pédibus : Andrésy
Avenant 2022	1
Projets notifiés en 2022 (DSIL/DETR)	Projets communaux : - Création d'un itinéraire cyclable sécurisé chemin des Picardes/ Triel-sur-Seine (financé par DSIL et DETR)
Projets 2023-2026	Projet communautaire : - TCSP Mantes-Rosny Projets communaux : - Mise en place navette électrique : Andrésy - Aire de covoiturage : Porcheville
Les financements Etat cibles	Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Appel à projets mobilités actives / continuités cyclables ADEME Contrat de plan Etat-Région (CPER)

Axe 4 : Transition écologique et ruralités du territoire

Biodiversité

Axe stratégique du mandat	Transition écologique et ruralités du territoire
Sous-thème de l'axe	Biodiversité
Thématiques des projets	Environnement et Développement durable
Enjeux stratégiques du projet de mandat	La lutte contre le réchauffement climatique implique des changements dans les modes de vie et dans les modes de gouverner. La Communauté urbaine fait de cet enjeu une opportunité territoriale autour du renforcement de la biodiversité, de la transition énergétique, de la réduction des nuisances (qualité de l'air, bruit en premier lieu) et des résiliences économiques, alimentaires, énergétiques, écologiques et sociales du territoire. Plusieurs leviers sont d'ores et déjà activés : - Le renforcement de la biodiversité et la préservation des grands paysages - L'animation de la transition énergétique avec la mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) - La réduction des nuisances et des pollutions, - L'application de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) - L'expérimentation d'une démarche d'économie circulaire et collaborative et plus particulièrement d'écologie industrielle et territoriale en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Versailles Yvelines
Axe du PCAET	Axe 5 : Accompagner l'évolution des modes de production agricole et d'alimentation, et adapter le territoire au changement climatique
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Adaptation au changement climatique : végétalisation des espaces urbains et aménagement d'espaces naturels - Désimperméabilisation et limitation de l'artificialisation des sols dans les programmes d'aménagement - Sensibilisation aux enjeux de biodiversité - Dépollution des espaces naturels - Eviter les nouvelles pollutions

	- Déploiement de la stratégie « Eviter Réduire et Compenser » (ERC) : prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagement - Préservation et renforcement des continuités écologiques : corridors et réservoirs. - Préservation des grands paysages
Nombre de projets identifiés	11
Projets matures 2021	Projets communautaires : - Cœur Vert / Boucle de Chanteloup (pilote par le Département des Yvelines) - Atlas de la biodiversité Projets communaux : - Aménagement de prairie humide : Brueil-en-Vexin - Aménagement du chemin de la ligne : Morainvilliers - Aménagement et végétalisation du parvis de l'hôtel de Ville : Chanteloup-les-Vignes - Forêt Myawaki : Poissy - Transition écologique du Parc de Bécheville : Les Mureaux - Végétalisation des cimetières : Andrésy - Végétalisation des écoles : Mantes-la-Jolie - Végétalisation progressive du cimetière : Chanteloup-les-Vignes
Projets 2023-2026	Projet communal : - Création d'un parc urbain des îles de la Seine : Mantes-la-Jolie
Les financements Etat cibles	Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ADEME / Contrat d'objectif territorial
Avenant 2023	4
Projets notifiés en 2023 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	Projets communaux : - Renaturation de la cour d'école Joliot Curie ; Bouafle. - Travaux d'aménagement et de transformation de la cour d'école maternelle Jules Ferry ; Ecquevilly. - Requalification des espaces publics du quartier de Gassicourt (places Paul Bert et Sainte-Anne) ; Mantes-la-Jolie. - Végétalisation de la cour de l'école Kosma ; Verneuil-sur-Seine.

Avenant 2024	6
Projets notifiés en 2024 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	Projets communaux - Renaturation des cours et espaces extérieurs du groupe scolaire Ronsard (quartier de la Noé) ; Chanteloup-les-Vignes - Rénovation de la cour d'école élémentaire du Bois aux Moines végétalisation et désimperméabilisation ; Limay - Désimperméabilisation des cours d'école des écoles primaires Jules Ferry, Pauline Kergomard et Maurice Quettier ; Limay - Opération d'aménagement et de redynamisation du centre-ville : réhabilitation du jardin de la Maison du 12 Rue de Paris et transformation en parc public ; Limay - Aménagement du parc du Belvédère ; Rosny-sur-Seine - Aménagement d'une cour d'école résiliente, située au 144 rue du Général de Gaulle ; Vaux-sur-Seine Projets communautaires Projets autres

Axe 4 : Transition écologique et ruralités du territoire

Economie circulaire

Axe stratégique du mandat	Transition écologique et ruralités du territoire
Sous-thème de l'axe	Economie circulaire
Thématiques des projets	Environnement et Développement durable
Enjeux stratégiques du projet de mandat	La lutte contre le réchauffement climatique implique des changements dans les modes de vie et dans les modes de gouverner. La Communauté urbaine fait de cet enjeu une opportunité territoriale autour du renforcement de la biodiversité, de la transition énergétique, de la réduction des nuisances (qualité de l'air, bruit en premier lieu) et des résiliences économiques, alimentaires, énergétiques, écologiques et sociales du territoire. Plusieurs leviers sont d'ores et déjà activés : - Le renforcement de la biodiversité et la préservation des grands paysages

	- L'animation de la transition énergétique avec la mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) - La réduction des nuisances et des pollutions, - L'application de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) - L'expérimentation d'une démarche d'économie circulaire et collaborative et plus particulièrement d'écologie industrielle et territoriale en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Versailles Yvelines
Axe du PCAET	Axe 4 : Développer une économie durable et inclusive en mobilisant les acteurs économiques, les collectivités et les citoyens du territoire
Axe plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Développer l'économie circulaire et plus particulièrement l'écologie industrielle et territoriale (parcs d'activités économiques... - Favoriser le recyclage - Améliorer la gestion des déchets
Nombre de projets identifiés	4
Projets matures 2021- 2022	Projets communautaires : - Définition d'une stratégie en matière d'économie circulaire/écologie industrielle territoriale dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « CITEC » de l'ADEME dont la Communauté urbaine est lauréate : - Application concrète sur le pôle d'activités économiques Limay-Porcheville. - Déchetterie pour particuliers aux Mureaux - Plan de rénovation des déchetteries
Projets 2023-2026	Projet autre maître d'ouvrage : - Création d'une recyclerie : Chanteloup-les-Vignes (portage associatif)
Les financements Etat cibles	ADEME ADEME / Contrat d'objectif territorial

Axe 4 : Transition économique et ruralités du territoire

Agriculture

Axe stratégique du mandat	Transition écologique et ruralités du territoire
Sous-thème de l'axe	Agriculture
Thématiques des projets	Environnement et Développement durable
Enjeux stratégiques du projet de mandat	La lutte contre le réchauffement climatique implique des changements dans les modes de vie et dans les modes de gouverner. La Communauté urbaine fait de cet enjeu une opportunité territoriale autour du renforcement de la biodiversité, de la transition énergétique, de la réduction des nuisances (qualité de l'air, bruit en premier lieu) et des résiliences économiques, alimentaires, énergétiques, écologiques et sociales du territoire. Plusieurs leviers sont d'ores et déjà activés : - Le renforcement de la biodiversité et la préservation des grands paysages - L'animation de la transition énergétique avec la mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) - La réduction des nuisances et des pollutions, - L'application de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) - L'expérimentation d'une démarche d'économie circulaire et collaborative et plus particulièrement d'écologie industrielle et territoriale en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Versailles Yvelines
Axe du PCAET	Axe 3 : Développer les énergies renouvelables sur le territoire Axe 4 : Développer une économie durable et inclusive en mobilisant les acteurs économiques, les collectivités et les citoyens du territoire Axe 5 : Accompagner l'évolution des modes de production agricole et d'alimentation et adapter le territoire aux changements climatiques
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Plan d'actions de la charte agricole et forestière - Favoriser l'agriculture urbaine - Mobiliser les ressources locales et les circuits courts

	- Créer des espaces de rencontre entre le milieu urbain et rural - Réduction du gaspillage alimentaire
Nombre de projets identifiés	14
Projets matures 2021- 2022	Projets communautaires : - Accompagnement de la filière sylvicoles dans l'exploitation des forêts (déploiement de la charte agricole et forestière, plan de gestion des massifs forestiers...) - Création de jardins partagés : Orgeval - Ferme urbaine sous forme de jardins partagés : Poissy - Rucher : Fontenay-Mauvoisin - « 110 cultures » agriculture urbaine au centre commercial Espace : Les Mureaux Projet communal : - Création de 10 parcelles de jardins familiaux : Fontenay-Mauvoisin
Projets 2023-2026	Projets communautaires : - Projet alimentaire de territoire - Poursuite des actions de la charte agricole et forestière Projets communaux : - Acquisition de balances alimentaires dans les écoles et la résidence personnes âgées (RPA) : Andrésy - Aménagement d'une serre aquaponique : Mantes-la-Jolie - Création de jardins familiaux : Andrésy - Création d'une ferme thérapeutique et pédagogique : Andrésy - Jardins partagés : Mousseaux-sur-Seine - Etude restauration scolaire : Brueil-en-Vexin - Création de l'académie Yamashita du légume premier : la grande école internationale des artistes maraîchers : Chapet

Les financements Etat cibles	Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ANRU Programme d'investissement d'avenir Ville durable et solidaire ADEME / Contrat d'objectif territorial
------------------------------	---

Axe 4 : Transition écologique et ruralités du territoire

Préservation des ressources eau et air, et prévention du bruit

Axe stratégique du mandat	Transition écologique et ruralités du territoire
Sous-thème de l'axe	Préservation des ressources eau et air, et prévention du bruit
Thématiques des projets	Environnement et Développement durable
Enjeux stratégiques du projet de mandat	La lutte contre le réchauffement climatique implique des changements dans les modes de vie et dans les modes de gouverner. La Communauté urbaine fait de cet enjeu une opportunité territoriale autour du renforcement de la biodiversité, de la transition énergétique, de la réduction des nuisances (qualité de l'air, bruit en premier lieu) et des résiliences économiques, alimentaires, énergétiques, écologiques et sociales du territoire. Plusieurs leviers sont d'ores et déjà activés : - Le renforcement de la biodiversité et la préservation des grands paysages - L'animation de la transition énergétique avec la mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) - La réduction des nuisances et des pollutions - L'application de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) - L'expérimentation d'une démarche d'économie circulaire et collaborative et plus particulièrement d'écologie industrielle et territoriale en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Versailles Yvelines
Axe du PCAET	Axe 5 : Accompagner l'évolution des modes de production agricole et d'alimentation, et adapter le territoire au changement climatique
Axes du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Création et réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales - Changement des pratiques culturelles à proximité des champs captants - Plan d'action dans le cadre de la compétence GEMAPI - Récupération des eaux pluviales

Nombre de projets identifiés	7
Projets matures 2021- 2022	Projets communautaires : - Plan d'action du Contrat territorial eau climat (protection champs captants /agriculture/pratiques culturelles) - Création réseaux d'eaux pluviales - Réhabilitation réseaux d'eaux pluviales - Suivi de la qualité de l'air - Dévoisement des réseaux préalablement à l'arrivée du Tram 13 entre Poissy et Achères (<i>cf. Axe 4, fiche mobilités actives et durables</i>) - Projets GEMAPI / Etiage (plan d'actions du SMSO) Projets communaux : - Modification de la canalisation des eaux pluviales de la mare du lavoir : Fontenay-Mauvoisin - Récupération d'eaux de pluie jardins familiaux : Chanteloup-les-Vignes
Projets 2023-2026	
Les financements Etat cibles	Agence de l'eau Seine Normandie
Avenant 2023	1
Projets notifiés en 2023 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	Projets communaux : - Réhabilitation de la mare communale ; Le Tertre-Saint-Denis.

Axe 5 : Cohésion territoriale

Nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU)

Axe stratégique du mandat	Transverse à tous les axes
Sous-thème de l'axe	Cohésion territoriale
Thématiques des projets	Aménagement projets urbains Environnement et développement durable Services publics Transports et mobilités
Enjeux stratégiques du projet de mandat	Le territoire de la Communauté urbaine compte quatre quartiers du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) lancé en 2014, dont deux d'intérêt national, les « Cinq Quartiers » aux Mureaux et le « Val Fourré » à Mantes-la-Jolie, et deux d'intérêt régional, la « Noé-Feucherets » à Chanteloup-les-Vignes et le « Centre-Sud » à Limay. Par ailleurs, trois communes ont également des projets de renouvellement urbain : le quartier « Les Fleurs » à Carrières-sous-Poissy, la « Cité Du Parc » à Vernouillet, le quartier « Beauregard, Saint Exupéry » à Poissy. En lien avec les communes, la Communauté urbaine en tant que pilote des projets de rénovation urbaine assure la coordination des partenariats, des maîtrises d'ouvrage et des financeurs ; garantit la qualité urbaine et architecturale des projets et des opérations, renforce des axes de travail sur la transition écologique et les logiques d'écoquartier ; accentue la stratégie de diversification du peuplement, accompagne et coordonne la stratégie de relogement en lien avec la politique de l'habitat ; garantit l'optimisation financière de projet global ; enclenche le passage à l'opérationnel des opérations globales d'aménagement et notamment d'espaces publics communautaires ; partager les bonnes pratiques, favorise la montée en puissance des « cités éducatives », comme à Limay, Mantes-la-Jolie, Les Mureaux et Chanteloup-les-Vignes.

	Les nouveaux programmes de rénovation urbaine pilotés par la Communauté urbaine visent l'obtention de labels environnementaux tels que le label écoquartier. De plus, l'exercice de la politique de la ville est piloté par GPS&O et conduite avec chaque commune, au service des quartiers et de leurs habitants avec une forte dimension de coordination et d'optimisation des actions. La géographie prioritaire de GPS&O compte douze QPV (plus de 61 000 habitants) et six quartiers de veille active (près de 40 000 habitants). Dix communes du territoire sont concernées (dont quatre en ORT) : Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Poissy, Vernouillet, Achères et Ecquevilly. Les enjeux et objectifs prioritaires fixés à horizon 2022 pour la politique de la ville de la Communauté urbaine consistent à construire un projet communautaire pour les territoires les plus vulnérables de l'agglomération, dans la perspective de préparer la fin des contrats de ville en 2022 et la signature d'un nouveau contrat à l'échelle du territoire.
Axe du PCAET	Axe 1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique Axe 2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé Axe 3 : Développer les énergies renouvelables Axe 4 : Développer une économie durable et inclusive, en mobilisant les acteurs économiques, les collectivités et les citoyens du territoire Axe 5 : Accompagner l'évolution des modes de production agricole et d'alimentation, et adapter le territoire aux changements climatiques
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Augmenter la diversité de l'habitat - Adapter la densité de l'habitat à son environnement et aux fonctions urbaines visées - Favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique

	- Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants - Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers - Réaliser des aménagements urbains et des programme immobiliers de qualité
Nombre de conventions ANRU	5
Projets matures 2021-2022	Projets communautaires et communaux : - Convention-cadre communautaire - Convention des Mureaux / Cinq quartiers - Convention de Mantes-la-Jolie / Val Fourré - Convention Limay / Centre-Sud - Convention Chanteloup-les-Vignes / La Noë-Feucherets Projet communal : - Intensifier les actions de propreté et de nettoyage (politique de la ville) : Chanteloup-les-Vignes
Projets 2023-2026	Projets communaux : - NPNRU / Mantes-la-Jolie : restructuration extension des écoles Colette-Rousseau-Jonquilles - NPNRU / Mantes-la-Jolie : réaménagement du Cube au Val Fourré - NPNRU / Mantes-la-Jolie : aménagement du parc Chénier
Les financements Etat cibles	ANRU ANRU Programme d'investissement d'avenir Ville durable et solidaire
Schéma de gouvernance	Comités de pilotage Comités techniques

Axe 5 : Cohésion territoriale

Opérations de revitalisation du territoire / Actions cœur de ville

Axe stratégique du mandat	Transverse à tous les axes
Sous-thème de l'axe	Cohésion territoriale
Thématiques des projets	Aménagement et projets urbains Transports et mobilités Développement économique Environnement et développement durable Services publics
Enjeux stratégiques du projet de mandat	Sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, cinq communes ont été retenues dans le cadre du programme « Action cœur de ville » (ACV) : Mantes-La-Jolie, Limay, Les Mureaux, Meulan-en-Yvelines et Poissy Dans la continuité du programme ACV, un nouveau dispositif, « Opération de revitalisation du territoire » (ORT) propose une approche intercommunale. Ce nouveau dispositif permet d'assurer la cohérence entre les différentes stratégies locales de revitalisation des cœurs de ville, avec la stratégie territoriale globale communautaire et de disposer d'un projet d'intervention formalisé intégrant des actions relevant des différentes dimensions de la revitalisation (habitat, développement économique, mobilité, espaces publics et accessibilité). Une « Convention ORT communautaire », a été cosignée par la Communauté urbaine, les communes bénéficiaires du dispositif Action cœur de ville, par l'État et ses établissements publics, et les partenaires (Conseil départemental des Yvelines, Banque des territoires, Action Logement, Agence nationale de l'habitat ANAH, etc.).
Axe du PCAET	Axe 1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique

	Axe 2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé Axe 3 : Développer les énergies renouvelables Axe 4 Développer une économie durable et inclusive, en mobilisant les acteurs économiques, les collectivités et les citoyens du territoire Axe 5 : Accompagner l'évolution des modes de production agricole et d'alimentation, et adapter le territoire aux changements climatiques
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	La convention d'ORT communautaire est composée de 6 axes : - Développer une offre attractive de l'habitat en centre-ville - Favoriser un développement économique et commercial équilibré - Développer l'accessibilité, la mobilité durable et les connexions - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine - Fournir l'accès aux équipements et services publics - Projets transversaux en matière d'innovation, de transition énergétique et environnementale, et de promotion de la ville durable et intelligente
Nombre de conventions ORT / Action cœur de ville	1 ORT communautaire intégrant 3 sites « Action cœur de ville »
Projets matures 2021- 2022	Projets communautaires : - ORT communautaire : - ORT / Action cœur de ville Les Mureaux - Meulan - ORT / Action cœur de ville Mantes Limay - ORT / Action cœur de ville Poissy - Maitrise d'ouvrage du suivi animation de 4 OPAH RU :

	- Mantes la Jolie - Limay - Les Mureaux-Meulan - Poissy Projets communaux : - ORT / Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie : création d'une nouvelle crèche en centre-ville - ORT/ Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie : aménagement du Belvédère Ouest - ORT/ Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie : parcours d'interprétation culturelle et touristique - Mise en valeur de l'histoire médiévale de Mantes-la-Jolie
Avenant 2022	2
Projets notifiés en 2022 (DSIL/DETR)	Projets communaux : - Mises aux normes environnementales d'équipements municipaux et mise en place de systèmes de gestion des consommations /Les Mureaux - Eclairage de la Collégiale/Poissy
Projets 2023-2026	Projets communaux : - ORT / Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie : démolition-reconstruction de l'école Les Mimosas - ORT/ Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie : rénovation intérieure de la Médiathèque Duhamel - ORT/ Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie : réaménagement du square Gabrielle d'Estrées - ORT/ Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie : requalification du square du château et des abords de la Collégiale - ORT / Action cœur de ville des Mureaux-Meulan : passerelle "nouvelles mobilités" Meulan / Les Mureaux - ORT / Action cœur de ville des Mureaux-Meulan : D'EOLE à la Seine : RD43 et résurgence du ru d'Orgeval

	- ORT / Action cœur de ville des Mureaux-Meulan : aménagement de la Place Rouget - ORT / Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie : requalification des Places du Cœur - ORT / Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie / Mise en lumière du Pont neuf - ORT / Action cœur de ville de Mantes-la-Jolie / Construction d'un nouveau complexe sportif Ecoquartier Dantan
Les financements Etat cibles	Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ANAH Banque des territoires ADEME
Schéma de gouvernance	Comité local de projet communautaire Comités locaux de projet (villes ou binômes signataires) Comités techniques Comité de pilotage et comités techniques (OPAH)
Avenant 2023	1
Projets notifiés en 2023 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	Projets communaux : - Opération d'aménagement et de redynamisation du centre-ville ; Limay.
Avenant 2024	1
Projets notifiés en 2024 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	- Opération d'aménagement et de redynamisation du centre-ville : réhabilitation et reconversion en restaurant de la Maison du 12 Rue de Paris ; Limay

Axe 5 : Cohésion territoriale

Petites villes de demain

Axe stratégique du mandat	Transverse à tous les axes
Sous-thème de l'axe	Cohésion territoriale
Thématiques des projets	Aménagement et projets urbains Développement économique Environnement et développement durable Services publics Transports et mobilités
Enjeux stratégiques du projet de mandat	Le programme « Petites villes de demain » permet aux communes de moins de 20 000 habitants et à leur intercommunalité, exerçant des fonctions de centralités et présentant des signes de fragilité, de bénéficier de moyens permettant de réaliser leur projet de ville ou de territoire dans un objectif de revitalisation. Il permet également de bénéficier d'un soutien en ingénierie, financé par les ministères, l'ANCT et des opérateurs du programme. Ce programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation de ces villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable et de transition écologique. Au sein de la Communauté urbaine, trois communes ont manifesté leur intérêt pour le programme « Petites villes de demain » et ont été sélectionnées parmi près de 1000 communes à l'échelle nationale : Epône et Mézières-sur-Seine (dans une stratégie de développement urbain commune), et Rosny-sur-Seine. Considérant que les projets de ces communes doivent s'inscrire dans une cohérence territoriale globale à l'échelle de l'intercommunalité, la Communauté urbaine s'engage aux côtés de ses deux communes membres lauréates au travers de la convention d'adhésion.
Axe du PCAET	Axe 1 Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique

	Axe 2 : Développer une mobilité adaptée à la diversité de l'espace et respectueuse de l'environnement et de la santé Axe 3 : Développer les énergies renouvelables Axe 4 Développer une économie durable et inclusive, en mobilisant les acteurs économiques, les collectivités et les citoyens du territoire Axe 5 : Accompagner l'évolution des modes de production agricole et d'alimentation, et adapter le territoire aux changements climatiques
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Soutenir les projets locaux visant l'attractivité et le dynamisme territorial
Nombre de conventions Petites villes de demain	3
Projets matures 2021	Projets communautaires et communaux : - Convention-cadre petites villes de demain Rosny-sur-Seine - Convention-cadre petites villes de demain à Mézières - Convention-cadre petites villes de demain à Epône Projets communaux : - Petites villes de demain / Epône : projet extension de l'école du Centre Bourg - Petites villes de demain / Rosny-sur-Seine : extension et rénovation énergétique du groupe scolaire les Baronnes - Petites villes de demain / Rosny-sur-Seine : Création d'une cuisine centrale à l'école de justice
Avenant 2022	1
Projets notifiés en 2022 (DSIL/DETR)	Projets communaux : - Réhabilitation du bâtiment «Le Belvedere» en mairie et aménagement des abords/ Rosny-sur-Seine

Avenant 2024	1
Projets notifiés en 2024 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	- Etudes pré-opérationnelles pour la conservation et réhabilitation de l'Hôtel de l'Univers ; Epône
Projets 2023-2026	Projets communautaires : - Petites villes de demain / Epône : création et Réhabilitation des espaces publics du centre historique Projets communaux : - Petites villes de demain / Epône : Réhabilitation de l'ancienne Mairie - Petites villes de demain / Epône : Création de terrains multisports au stade des Aulnes - Petites villes de demain / Epône : Rénovation de l'ancienne Bergerie du Parc du Château - Petites villes de demain / Epône : Rénovation de l'ancienne Orangerie du Parc du Château - Petites villes de demain / Epône : Sauvegarde du mur d'enceinte du château - Petites villes de demain / Epône : Transfert de la Crèche des Ifs - Petites villes de demain / Epône Réaménagement de la Mairie - Petites villes de demain / Rosny-sur-Seine : déménagement de la mairie - Petites villes de demain / Rosny-sur-Seine : extension du centre socio-culturel Oh ! 41
Les financements Etat cibles	Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ANAH Banque des territoires ADEME
Schéma de gouvernance	Comités de projet

Axe 5 : Cohésion territoriale

Territoire d'industrie

Axe stratégique du mandat	Transverse à tous les axes
Sous-thème de l'axe	Cohésion territoriale
Thématiques des projets	Aménagement et projets urbains Développement économique Environnement et développement durable
Enjeux stratégiques du projet de mandat	Le territoire de la Communauté urbaine a été labélisé « Territoires d'Industrie » au sein du bassin d'emploi « Seine Aval ». Ce label permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de répondre à 4 enjeux : recruter, innover, attirer des projets et simplifier. Il n'y a pas de contrat prévu entre le bassin d'emploi (ou les intercommunalités) et la Région Ile-de-France. Néanmoins le pilotage se fait au niveau du bassin d'emploi. La gouvernance est assurée par la tenue de comités de pilotage en présence de la Région IDF et de la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie. Deux projets ont été retenus par le comité de sélection Etat et Région, en juillet 2019. De plus, une réflexion est en cours sur la création d'un pôle d'excellence dédié à la facture instrumentale sur le territoire du Mantois, au plus près des entreprises de la filière (SELMER, BUFFET-CRAMPON, 900 salariés) et en lien avec le pôle gare EOLE et le quartier de gare Mantes Station. Ce projet sera proposé au prochain comité de lecture de la Région pour labellisation. Le pôle sera structuré autour de trois activités : - Formation : filières de formation internationale à la lutherie industrielle (fabrication et réparation) et au commerce. - Incubation : Développer et industrialiser les projets innovants de la facture instrumentale.

	- Showroom d'entreprises : Présentation et essai des instruments en cabines acoustiques.
Axe du PCAET	Axe 1 : Promouvoir la sobriété et améliorer la performance énergétique et climatique Axe 3 : Développer les énergies renouvelables
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Favoriser l'attractivité des territoires et des métiers de l'industrie - Faciliter la formation, le recrutement et la mobilité des salariés afin de répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises - Accompagner les entreprises et les territoires dans les transitions numériques et écologique - Accélérer les procédures administratives
Nombre de projets	3
Projets matures 2021-2022	Projet communautaire : - Pôle d'excellence de la facture instrumentale (<i>Cf. Axe 1, fiche « quartiers de gare »</i>). Projets autres maître d'ouvrage : - Projet de développement de panneaux photovoltaïques sur sites industriels : transition énergétique pour renforcer la compétitivité industrielles Ariane Groupe les Mureaux / PSA-Poissy /Suez Eau-Epône/ Sequens – Porcheville (<i>Cf. Axe 4 fiche sobriété, performance énergétique</i>) - Création d'un centre d'accélération dédié à un écosystème pharma et chimie spécialisé : Sequens – Porcheville
Projets 2023-2026	
Les financements Etat cibles	Contrat de plan Etat-Région Programme d'investissement d'avenir (PIA 4) Démonstrateur de la ville durable, habiter la France de demain.
Schéma de gouvernance	Comité de pilotage

Axe 6 : Projets d'intérêt local

Offre de services à destination des habitants

Axe stratégique du mandat	
Sous-thème de l'axe	Offre de service à destination des habitants
Thématiques des projets	Sport, culture, patrimoine, tourisme Services publics Développement économique Numérique
Enjeux stratégiques du projet de mandat	
Axe du PCAET	
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	A venir
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Favoriser l'accès aux services publics - Favoriser les usages numériques et améliorer les relations usagers / administration - Développer les équipements de proximité - Favoriser l'accès aux soins et actions de prévention santé - Développer l'offre commerciale de proximité - Valoriser le patrimoine communal
Nombre de projets identifiés	37
Projets matures 2021-2022	Projet communautaire : - Guichet numérique des autorisations d'urbanisme Projets communaux : - Création d'une maison France Services : Mézières-sur-Seine - Aménagement du transformateur (commerce) : Morainvilliers - Extension du socle numérique dans les écoles de la ville : Andrésy - ZAC Rouget de Lisle : construction d'une école : Poissy

	- Aire de jeux / parcours de santé : Fontenay-Mauvoisin - Création d'un parcours de santé : Oinville-sur-Montcient - Création d'une annexe à la maison médicale d'Aubergenville et de la Maison France Services : Epône - Extension et mise aux normes du groupe scolaire Denouval : Andrésy - Installation de la vidéo surveillance : Oinville-sur-Montcient - Réalisation d'une maison médicale : Vernouillet - Redynamisation de la base de loisirs / Chemin de halage : Porcheville - Réhabilitation extension du groupe scolaire Annie Fratellini : Vernouillet - Rénovation de l'Eglise Saint Béat : Epône - Restauration du patrimoine communal : Breuil-en-Vexin - Restauration du lavoir : Morainvilliers - Vidéoprotection : Orgeval - Vieux clocher : Mousseaux-sur-Seine - OAP La mare la Grue : Favrieux - Construction d'un accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H) et d'un restaurant scolaire : Les-Alluets-le Roi
Avenant 2022	17
Projets notifiés en 2022 (DSIL/DETR)	Projets communautaires : - Mise en accessibilité des bâtiments publics/ CU GPSEO Projets communaux : - Restauration de l'église saint nicolas/ Meulan-en-yvelines - Construction d'un nouvel accueil collectif de mineurs sur le secteur des Garennes/ Mantes-la-Jolie

	- Acquisition d'un TNI pour l'école/ Arnouville-les-mantes - Acquisition de 5 ordinateurs pour l'école/ Arnouville-les-mantes - Rénovation de l'église Saint-Etienne (2ème tranche)/ Aulnay-sur-mauldre - Installation d'un toboggan pour les tout-petits sur l'aire de jeux située rue du Paitis/ Boinville-en-mantois - Aménagement de la cour de l'école maternelle La Ribambelle : réfection des sols et remplacement de l'aire de jeux et du mobilier/ Ecquevilly - Acquisition de deux TNI pour une classe de l'école Ferdinand Buisson et pour une classe de l'école Le Petit Prince/ Follainville-dennemont - Equipement des classes maternelles et élémentaires en TNI et en matériel informatique/ Gargenville - Construction d'une aire de jeux dans le hameau des Noquets/Jambville - Création d'une aire de jeux/ Sailly - Extension de la vidéoprotection : installation de 4 caméras rue du Paradis et au hameau de Beaurepaire/ Soindres - Renouvellement des structures de jeux du parc de la Martinière/ Vaux-sur-Seine - Acquisition et installation de caméras de vidéoprotection chemins des Cauvilles et de Chavannes/ Vert - Création d'une maison de santé pluridisciplinaire/ Morainvilliers Projets autres maîtres d'ouvrages - Acquisition d'un écran numérique interactif pour équiper une classe d'école maternelle ; SIVOS Follainville Dennemont
--	---

	- Construction d'un préau à l'école maternelle de Boinville-en-Mantois ; SIVS Boinville
Projets 2023-2026	Projets communaux : - Aménagement locaux commerciaux : Morainvilliers - Cabinet para médical : Fontenay-Mauvoisin - Centre numérique culturel : Les Mureaux - Construction d'une halle en bois : Brueil-en-Vexin - Construction réhabilitation équipements de loisirs, sportifs et culturels : Issou - Création d'un nouveau Centre de Vie Sociale dans le quartier du Parc « Les Résidences du parc des Cèdres » : Vernouillet - Création d'un espace sportif, culturel et commercial : Fontenay-Mauvoisin - Création d'un gymnase et de salles associatives en Centre-Ville : Andrésy - Création d'une médiathèque - ZAC des Fontaines : Mézières-sur-Seine - Création groupe scolaire : Morainvilliers - Ferme de Mézerolles : Mézières-sur-Seine - Programme de boucles de randonnées et création parking végétalisé : Brueil-en-Vexin - "Réhabilitation /Extension du Centre Sportif de l'Amandier - Gymnase - Piste d'athlétisme" : Vernouillet - Réhabilitation des sentes piétonnes : Andrésy - Revitalisation du centre bourg : Mousseaux-sur-Seine - Revitalisation du centre- ville : Porcheville - Terrain de football buchelois : Buchelay
Les financements Etat cibles	Dotations de soutien à l'investissement local (DSIL) Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) Appel à projets « Programme de dématérialisation des autorisations d'urbanisme - Volet numérique de l'Etat et des territoires » Banque des territoires Agence régionale de santé

	Agence nationale du sport
Avenant 2023	20
Projets notifiés en 2023 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	Projets communaux : - Fourniture et pose d'un jeu pour enfants ; Auffreville-Brasseuil. - Système de vidéoprotection portant sur la voie publique ; Boinville-en-Mantois. - Réfection des cheneaux en zinc et de boîtiers d'évacuation des eaux pluviales de la toiture de la salle polyvalente ; Breuil-Bois-Robert. - Sécurisation du système d'information de la collectivité ; Chanteloup-les-Vignes. - Installation d'un système de vidéoprotection ; Chapet. - Mise aux normes de l'accessibilité de l'Hôtel de Ville ; Ecquevilly. - Mise en place d'un columbarium ; Flacourt. - Restauration pont Bât Cheval ; Flacourt. - Fourniture et pose d'un tableau numérique interactif à l'école élémentaire Ferdinand Buisson ; Follainville-Dennemont. - Rénovation et extension de l'école maternelle du Parc ; Gargenville. - Mise en place d'un système public de vidéoprotection ; La Falaise. - Equipements Léo Lagrange : aménagements pour un accueil sécurisé et qualitatif ; Les Mureaux. - Restructuration de l'accueil de la mairie ; Mantes-la-Ville. - Remplacement du modulaire servant de salle de classe à l'école maternelle des Plaisances ; Mantes-la-Ville. - Projet de complexe multisport stade de la Conche ; Mézières-sur-Seine.

	- Installation d'un dispositif de vidéoprotection ; Mézy-sur-Seine. - Equipement numérique des classes maternelles et élémentaires de la commune ; Morainvilliers. - Création d'un parking de 10 places - aménagements du terrain en aire de jeux ; Saint-Martin-la-Garenne. - Rénovation du patrimoine local protégé et non protégé en péril -réfection du mur du cimetière ; Vaux-sur-Seine. - Création d'une maison médicale par la réhabilitation d'un bâtiment existant visant à regrouper des professionnels de santé ; Verneuil-sur-Seine.
Avenant 2024	12
Projets notifiés en 2024 (DSIL/DETR/Fonds Vert)	- Installation d'un élévateur PMR à la mairie ; Andrésy - Extension du cimetière communal ; Auffreville-Brasseuil - Réfection de la toiture de l'escalier de l'école primaire ; Aulnay-sur-Mauldre - Aménagement d'une plaine de loisirs et sportive ; Brueil-en-Vexin - Réhabilitation d'un local (tabac le Gallia) pour ouverture d'un bar restaurant ; Buchelay - Réhabilitation de la halle en locaux associatifs et de services ; Guerville - Rénovation de l'aire de jeux pour enfants située dans le parc de la salle des fêtes ; Jambville - Extension du système de vidéo surveillance : cimetière et gymnase Nelson Mandela ; Limay - Rénovation du versant Est du clocher de l'église Saint Germain ; Mézy-sur-Seine - Rénovation du versant Est du clocher de l'église Saint Germain. ; Mousseaux-sur-Seine

	- Aménagement d'une aire de jeux et sécurisation des accès de l'espace Pierre Brémard ; Nézel - Création d'un équipement multisports ; Perdreauville
--	---

Axe 7 : Territoire tourné vers la proximité

Traitement des déchets, assainissement eau potable, voirie

Axe stratégique du mandat	
Sous-thème de l'axe	Traitement des déchets
Thématiques des projets	Services publics
Enjeux stratégiques du projet de mandat	
Axe du PCAET	
Axe du plan de prévention du bruit dans l'environnement	
Objectifs opérationnels/ Types de projets	- Projets communautaires issus des compétences de proximité exercées par l'intercommunalité - Gérer les services d'intérêt collectif
Nombre de projets identifiés	
Projets matures 2021-2022	
Projets 2023-2026	
Les financements Etat cibles	Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) Fonds Vert Banque des territoires Agence régionale de santé

